

**DELIBERATION N° 1 DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE GRIGNON
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019
Séance du 22 JUIN 2020 -18h30**

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 16
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 Pour : 17
 Date convocation : 16/06/2016

Le Conseil municipal, réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal DUMONT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur François RIEU, Maire :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF 2019		673 739.13	171 953.82		878 917.99	171 953.82
Résultats reportés 2018						
Opérations de l'exercice	1 300 003.89	1 482 008.82	386 252.60	371 229.63	1 686 256.49	1 853 238.45
	1 300 003.89	2 155 747.95	558 206.42	371 229.63	2 565 174.48	2 025 192.27
TOTAUX		855 744.06	186 976.79		539 982.21	
Résultat de clôture			46 547.01	30 337.49	46 547.01	30 337.49
Restes à réaliser 2019						
TOTAUX CUMULES	1 300 003.89	2 155 747.95	233 523.80	30 337.49	1 533 527.69	2 186 085.44
RESULTATS DEFINITIFS		855 744.06	203 186.31			652 557.75

2. Constate pour la comptabilité principale les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé au registre des délibérations : Annette BELLANGER (pouvoir de Thierry BINET) - Lina BLANC - Natacha BLANC-GONNET - André CARRABIN - Florence CHATELIER - Michel CREMONE - Pascal DUMONT - Rémi FERRONT - Virginie GARDET (pouvoir de Corinne BUSALB) - Valérie MATHE - Stéphanie MARTIN - Marino PASQUALON - Maryline POINET - François RIEU - Olivier RUFFIER - David TORDJMANN.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits

A GRIGNON, le 22 juin 2020.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture le (Voir cachet) et de la publication, le -----

François RIEU



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20200622-20200622-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2020

Affichage : 22/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation